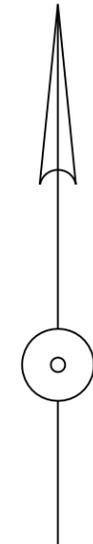
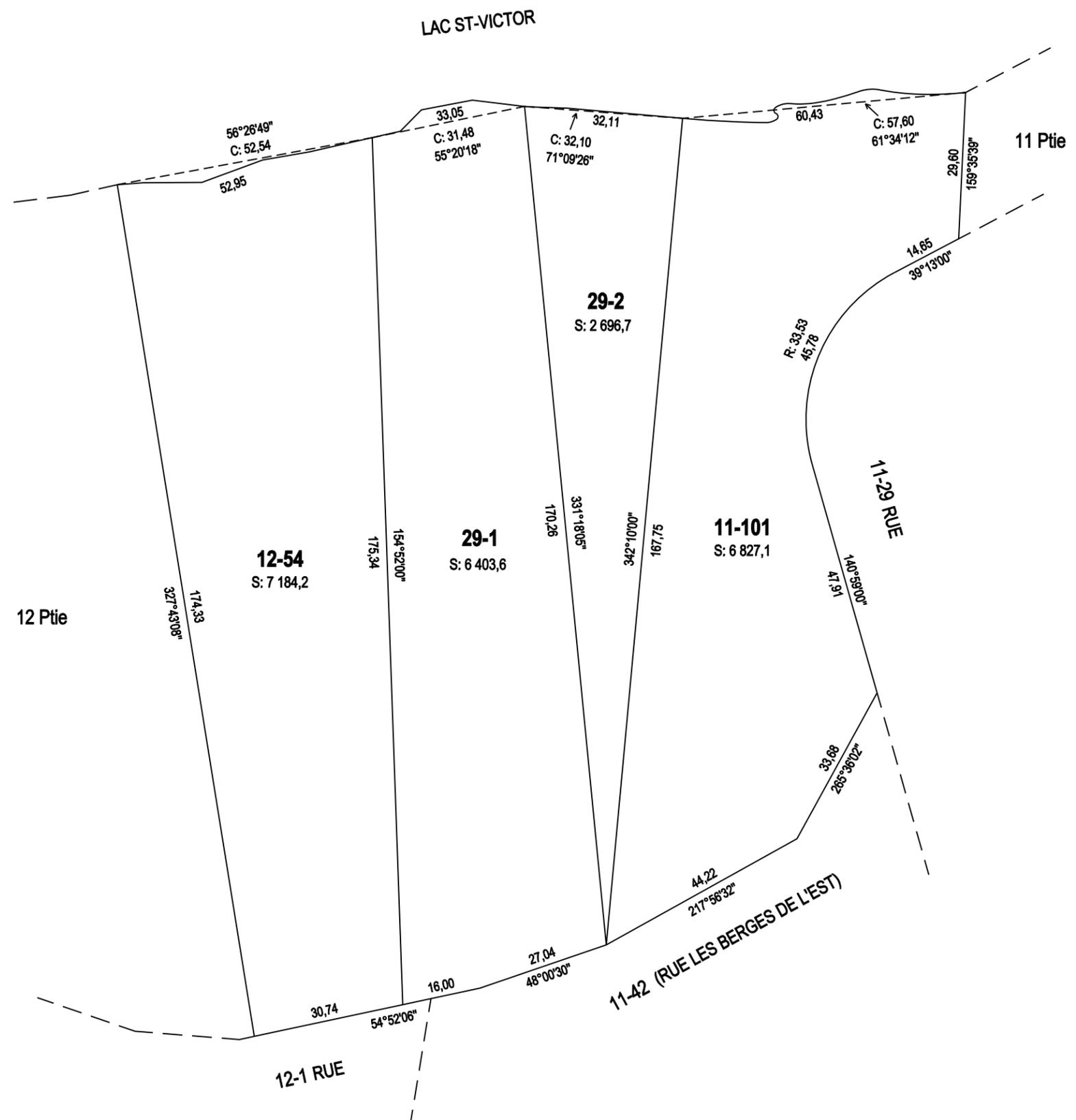


PLAN CADASTRAL



Les directions apparaissant sur ce document sont conventionnelles.

Les mesures indiquées sur ce document sont exprimées en unités du système international.

DOSSIER : 1033200

Échelle : 1:1000

Lot(s)	Propriétaire(s)	
12-54 et 29-1	Pierrette Lamontagne et Denis Pouliot	Contrat 12 345 678
11-101 et 29-2	Michèle Gauthier et André Moisan	Contrat 12 584 576

SUBDIVISION DU LOT 29 ET D'UNE PARTIE DES LOTS 11 ET 12 DU RANG 9

ANNULATION DES LOTS 11-46, 11-59, 12-35 ET 12-43 DU RANG 9

LOT(S) CRÉÉ(S) : 11-101, 12-54, 29-1 ET 29-2 DU RANG 9

Cadastre : Canton de Wentworth
 Circonscription foncière : Argenteuil
 Municipalité(s) : Wentworth-Nord (Municipalité)

Fait conformément aux dispositions de l'article (des articles) 3043, al.1 C.c.Q.

Préparé à Québec
 Signé numériquement par : Alexandre Renaud a.-g. (matricule 2772)

Minute : 33200 datée du 11 novembre 2012
 Dossier a.-g.: 3002

Ce plan cadastral est correct et conforme à la loi, le 15 décembre 2012

Signé numériquement par : Jean Plette a.-g. (matricule 1002)

Pour le ministre

Seul le ministère est autorisé à émettre des copies authentiques de ce document.

Copie authentique de l'original,
 le _____
 Pour le ministre

